

Planète des animaux

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seulement sont des animaux domestiques) et qu'à ce jour le chiffre total des victimes domestiques est inférieur à mille moutons. De plus si l'on veut bien admettre une certaine sensibilité de la part du propriétaire (et je l'admets bien volontiers) il ne faut tout de même pas oublier que ce même cheptel est, un jour ou l'autre, destiné à la boucherie...

On veut également mettre en avant une perte de gains pour l'éleveur? Or entre 1973 et 1988 (soit 2 ans après les premiers lâchers sur notre territoire) la L. S. P. N a investi Fr. 100 000.- pour compenser la disparition d'environ 400 moutons. Depuis 1988, Confédération et cantons respectifs ont pris la relève en assumant cette charge. Mais il est exact que pour obtenir ces dédommagements les démarches constituent pour l'éleveur un souci dont il se passerait volontiers!

Enfin le lynx représente-t-il vraiment un danger pour le promeneur qui arpente nos vertes vallées et nos bois majestueux? Interrogée par notre confrère «Coopération», la population a admis à 80% que l'animal avait le droit de partager cette nature avec les humains, univers qui était déjà le sien bien avant qu'un Helvète ne pousse sa première «youtze» ou n'invente le cor des Alpes!

En effet, cet animal est, de tous les petits félidés sauvages, celui dont la capacité crânienne est la plus forte (78 à 101 cm³), dépassant largement celle d'une grande panthère nébuleuse (64 à 89 cm³). Le lynx sait parfaitement qu'il n'y a rien de bon à attendre des hommes. Il détectera toute présence étrangère bien avant que vous ne puissiez l'apercevoir, ne sortant de sa réserve que longtemps après votre passage. Et si le hasard (très invraisemblable) vous réservait

un tête-à-tête embarrassant... il sera encore plus rapide que vous à prendre la poudre d'escampette!

Toutefois, étant en accord avec la «Ligue Suisse pour la Protection de la Nature», je m'en voudrais de ne pas insister sur l'aspect positif d'une chasse bien comprise par les hommes, puisqu'elle permet de maintenir en état une faune saine et en importance raisonnable, afin qu'elle puisse vivre de manière harmonieuse sur notre sol. Une tâche que les vrais chasseurs acceptent bien volontiers en pratiquant une sélection intelligente. Il serait malhonnête de ma part de les mettre dans la même gibecière que les autres, ces tueurs inconscients, qui se moquent, eux, de savoir s'ils visent la bonne ou la mauvaise cible.

Pierre Lang

Planète des animaux

Pour les beaux yeux d'une claudine. – Il était une fois une superbe chienne Doberman de quatre mois. Elle avait un regard de biche... Son maître, Antonio Cobs, 29 ans, est Espagnol et chauffeur de camion. Ensemble, ils font des livraisons à travers toute l'Europe. Pour leur dernier voyage, un chargement d'acier les attend à Douvres. Ils prennent le ferry à Calais.

Ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Antonio ne lit pas les affiches signalant l'interdiction de l'entrée des chiens en Grande-Bretagne. Il se fait prendre par les douaniers de Sa Majesté. Ainsi, pour avoir violé l'impitoyable loi britannique, Antonio se retrouve-t-il derrière les barreaux, et sa fidèle chienne dans les cages de la quarantaine. Avec, à la clé, une amende de 1000 livres (environ Fr. 2500.-).

Insolvable, le maître a été séparé de sa chienne pendant vingt-huit

jours. Jusqu'à ce qu'un bon sergent anglais, Graham Bird, ému par la détresse d'Antonio et la tristesse des yeux de sa chienne, décide de faire une quête en sa faveur auprès de ses collègues, des responsables de la SPA et des journalistes, eux aussi alertés.

C'est ainsi qu'Antonio a pu retrouver sa fidèle chienne. A Douvres, assis côte à côte dans la cabine du camion, très heureux, ils ont repris le ferry pour enfin effectuer leur livraison d'acier...

Les animaux au secours du business. – Aux Etats-Unis et au Japon, on fait de plus en plus souvent appel aux zoologistes pour revigorer les ventes. Selon Pauline Beldon, zoologiste britannique et sociologue du management engagée par les firmes Nike, BT, BMW et Wella: «Le monde animal est plein de solutions créatives pour le business. Les

loups, les fourmis, les termites et les abeilles peuvent répondre plus rapidement aux crises que les êtres humains.» Pour Pauline, la chasse en meute équivaut à la recherche des commandes; la reproduction? c'est une «join-venture»; l'éducation des petits? c'est la formation professionnelle.

Ian Thomas, expert des lions en Afrique du Sud conseille Microsoft et IBM en leur donnant l'exemple du système de sélection chez les fauves, qui se traduit par un nombre très faible de petits atteignant l'âge adulte (celui de la concurrence).

Quant à Jane Goodall, éthologiste spécialiste des chimpanzés, elle explique aux Japonais que, chez les singes, «le mâle dominant est accepté par tous et court-circuite ses rivaux pour arriver, seul, au sommet».

Renée Van de Putte